

## Suivi reptiles 2025

—

## Espace Naturel des îles et lânes du Rhône



Réalisation de l'étude : Clément Cognet / Adrien Missir (SMIRIL)

Rédaction : Clément Cognet (SMIRIL)

Etude réalisée avec le soutien de



# SOMMAIRE

<b>Contexte</b> .....	3
<b>Historique des données</b> .....	3
La liste des reptiles du site et leurs statuts .....	3
<b>Protocole</b> .....	4
Sélection des aires .....	4
Période de prospections .....	5
<b>Résultats</b> .....	6
Aire de Grigny .....	6
Transect 1 .....	6
Transect 2 .....	7
Aire de l'île de la Table Ronde .....	7
Transect 3 .....	7
Transect 4 .....	7
Données opportunistes (hors protocole) .....	8
Synthèse des résultats .....	9
<b>Tendances</b> .....	10
<b>Perspectives 2026</b> .....	10

## Contexte

Dans le cadre du suivi de connaissance des reptiles du territoire, et dans un objectif d'évaluation des lisières, le SMIRIL met en place un suivi annuel des reptiles nommé Popreptiles.

Ce programme de surveillance des populations de reptiles de France s'inscrit dans le cadre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre porté par PatriNat et l'OFB.

Les protocoles PoPreptiles permettent d'obtenir les tendances de populations nationales des espèces cibles listées dans les protocoles.

Pour le SMIRIL, ce suivi intervient dans le cadre de l'action CS25 du plan de gestion (annexe 1). Cette action a pour but d'alimenter les bases de données nationales et de surveiller l'évolution des populations de reptiles sur le site.

## Historique des données

Le syndicat réalise des suivis reptiles depuis une quinzaine d'années. La LPO avait fait un inventaire assez exhaustif des espèces présentes sur l'île de la Table ronde avec un dispositif d'une vingtaine de plaques réparties sur la grande prairie, la lône de la Table ronde, et la petite prairie. Depuis 2019, le syndicat réalise en régie des passages annuels et livre depuis 3 ans ses données à la base de données nationale PopReptiles.

### La liste des reptiles du site et leurs statuts

Nous rappelons ici que tous les reptiles de France sont protégés.

Nom Scientifique	Nom français	Liste rouge RA (2025)
Podarcis muralis	Lézard des murailles	LC
Lacerta bilineata	Lézard vert (ou à 2 raies)	LC
Natrix helvetica	Couleuvre à collier	LC
Natrix maura	Couleuvre vipérine	NT
Hierophis viridiflavus	Couleuvre verte et jaune	LC

Figure 1 – liste des reptiles du SMIRIL

Ici, on note la présence de la Couleuvre vipérine classée en quasi menacée sur la liste rouge des vertébrés de la région Rhône-Alpes.

# Protocole

## Sélection des aires

Une « aire » est définie comme étant la zone géographique d'intérêt que l'on souhaite suivre, dont l'étendue est définie par la durée totale de la sortie sur le terrain (entre 3h et 4h maximum pour visiter tous les transects d'une aire). Au sein de cette aire, 2 « transects » minimum sont identifiés. Le choix de l'aire suivie est fait par les observateurs en fonction de critères de faisabilité (accès). Une aire doit être définie avec une certaine homogénéité paysagère.



Figure 2 – localisation des aires et des plaques au sein des aires

Au sein des aires, nous définissons des « transects ». Un transect est défini comme étant un trajet linéaire compris entre 60 et 150 mètres, sur lequel pourront être placées plusieurs plaques à reptiles. Ledit transect devra être prospecté plusieurs fois par an lors d'au moins 5 « passages ». Sur chaque transect, nous avons installé 4 plaques, espacées de 20 à 50 m (l'espace entre plaques peut varier en fonction de l'emplacement le plus adéquat). Au sein d'une même aire, les transects sont espacés d'au moins 50 m.

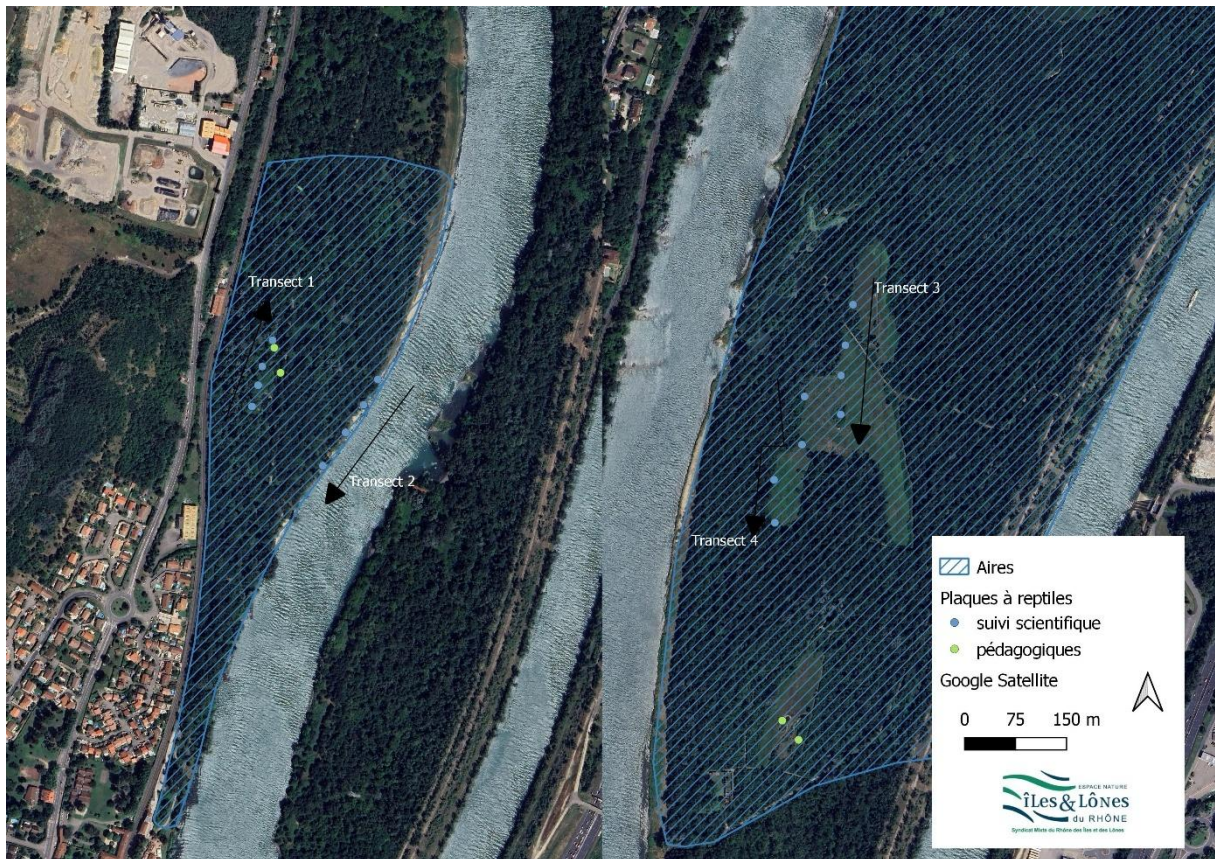


Figure 3 – parcours des transects en 2025

## Période de prospections

La détection des reptiles squamates (lézards et serpents) est très imparfaite. Lors d'un passage, il est « facile » de rater l'observation d'une espèce. Le but du protocole est de minimiser les « ratés », traduits par des faux 0 dans les données (pas d'individu vu alors qu'il était bien présent). Pour cela, deux critères obligatoires : réaliser les passages au moment où les individus sont les plus visibles (conditions météorologiques permettant la thermorégulation et l'activité des reptiles) ; répéter les passages afin de maximiser les chances d'observations sur le transect et alentours, les individus n'étant pas toujours à portée de vue même s'ils sont présents sur l'aire. Les conditions météorologiques de prospection doivent être les suivantes : lors de journées ensoleillées, éviter les périodes trop chaudes (> 25°C) en commençant les prospections plus tôt en début de journée. Lors de journées à météorologie variable (alternance nuages et soleil) ou en période orageuse, réaliser les prospections tout au long de la journée. Suivre les transects lors de "passages" Six

passages doivent être réalisés chaque année, sur une période de 1 à 2 mois, de mars à juin, selon un intervalle de 4 jours minimum entre deux passages, pour couvrir l'ensemble des périodes d'activité des reptiles ciblés. Les dates de passages ne sont pas fixes, et sont à définir en fonction des spécificités régionales et des conditions météorologiques. Il est préférable d'étendre la période au-delà des 2 mois plutôt que de faire des passages lorsque les conditions météorologiques ne sont pas favorables.

Pour 2025, nous avons réalisés 5 passages :

- 23 avril
- 29 avril
- 13 mai
- 19 mai
- 27 mai

avril		mai			
	P1	P2	P3	P4	P5

Figure 4 – Saison de prospection 2025

## Résultats

Nous avons observé au cours de ces 5 passages :

- 33 individus
- 5 espèces
  - Couleuvre verte et jaune (9 individus)
  - Couleuvre vipérine (14)
  - Couleuvre helvétique (3)
  - Lézard des murailles (6)
  - Lézard à 2 raies (1)

### Aire de Grigny

- Couleuvre vipérine (14)
- Couleuvre verte et jaune (6 individus)
- Lézard des murailles (3)
- Lézard à 2 raies (1)

### Transect 1

Le transect 1 est localisé au sein des mares pédagogiques de Grigny. Il constitue un habitat favorable aux reptiles mais aussi à de nombreuses proies.

Toutes les couleuvres vipérines ont été observées sur ce transect. Des individus adultes, comme des juvéniles de très petite taille, ce qui montrent un habitat de reproduction de l'espèce. Le lézard à 2 raies a également été observé ici.

Ce transect représente un habitat favorable à la couleuvre vipérine, qui est l'espèce à enjeu de ce suivi. Il est donc primordial de continuer de suivre cette population à cet endroit. Poursuivre la gestion en entretenant les mares et leurs abords confère également une stratégie de maintien des milieux mares et leurs lisières, ce qui constitue un habitat propice à l'herpétofaune.

L'occurrence importante d'animations scolaires n'a pas l'air de déranger les reptiles. Ils peuvent fuir les plaques mais y reviennent dans la journée pour se réchauffer.

## Transect 2

Le transect 2 est localisé au-dessus des falaises d'érosion du vieux Rhône. Les plaques sont posées en lisière de la forêt.

Cet habitat correspond à a Couleuvre verte et jaune qui y a été observé 4 fois sur 5 passages. L'espèce est bien présente dans ces habitats de transition. Elle y chasse et doit s'y reproduire. Des adultes et des juvéniles y ont été observés.

## Aire de l'île de la Table Ronde

- Couleuvre verte jaune (3 individus)
- Couleuvre helvétique (3)
- Lézard des murailles (3)

## Transect 3

Aucun reptile n'a été observé sur ce transect. Il est difficile d'expliquer l'écart avec le transect 4 dont les plaques sont situées dans la même prairie et sur le même type de lisière, la même exposition.

## Transect 4

Le transect 4, au sud-ouest de la grande prairie, révèle une assez grande richesse avec 3 espèces de reptiles, la Couleuvre verte et jaune, le Lézard des murailles et la Couleuvre helvétique. Cette dernière n'apparaît que sur ce transect. A l'âge adulte, mais aussi avec des petits juvéniles, signe d'un secteur propice à l'espèce.

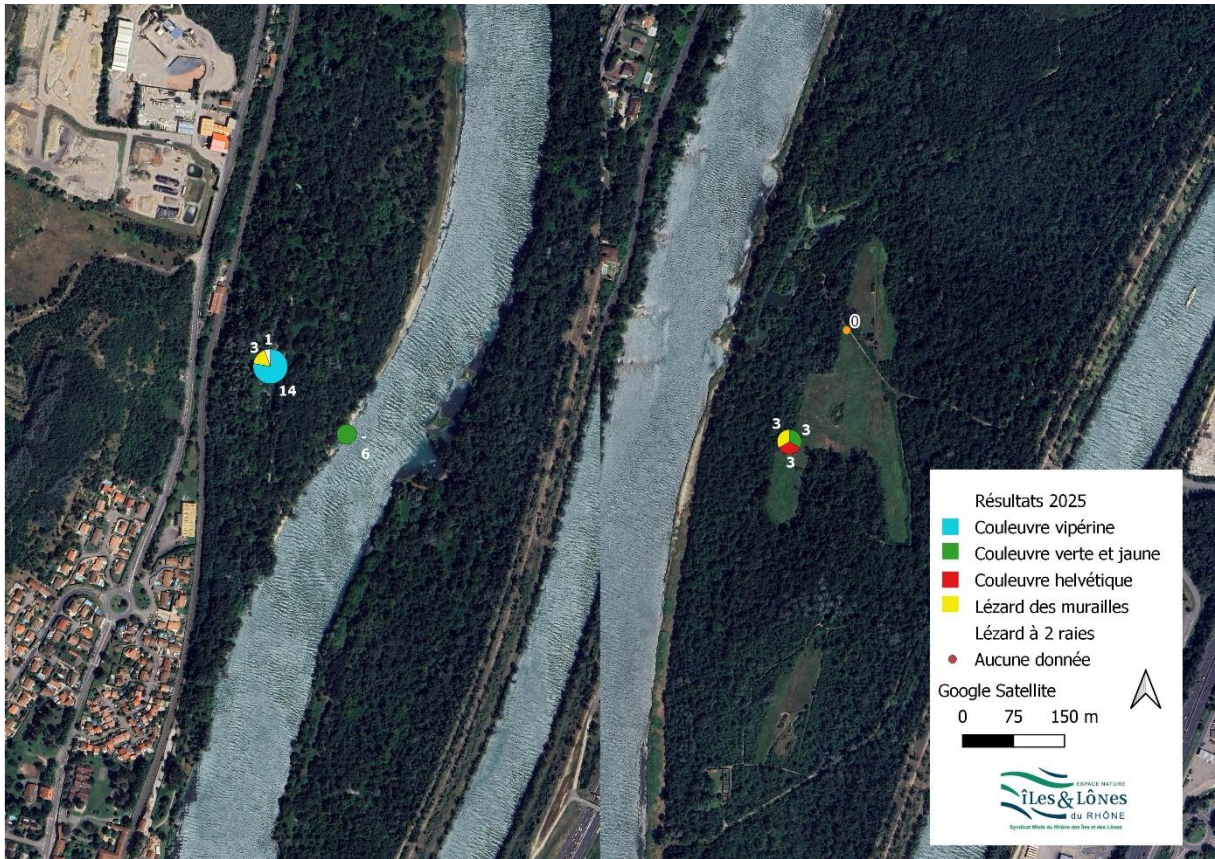


Figure 5 – Résultats Popreptiles 2025

### Données opportunistes (hors protocole)

Lors des différents suivis ou autres missions de terrain, nous renseignons toutes les données naturalistes intéressantes. Pour 2025, 6 données pour 3 espèces s'ajoutent au suivi reptiles. Pas de grandes surprises avec les couleuvres déjà connues. Une donnée sur l'île de la Chèvre dans une mare de biodiversité est toutefois à noter.



Figure 6 – Localisation des données reptiles opportunistes - 2025

## Synthèse des résultats

Pas de surprise d'espèce pour cette année. La pression du suivi est bonne et les couleuvres et lézards sont bien présents sur les sites étudiés.

Nous noterons une belle population de Couleuvre vipérine sur les mares pédagogiques de Grigny et la présence de la couleuvre helvétique sur la grande prairie. Le transect 3, composé de 4 plaques n'a pas donné d'indice de présence de reptiles sur la grande prairie.

## Tendances

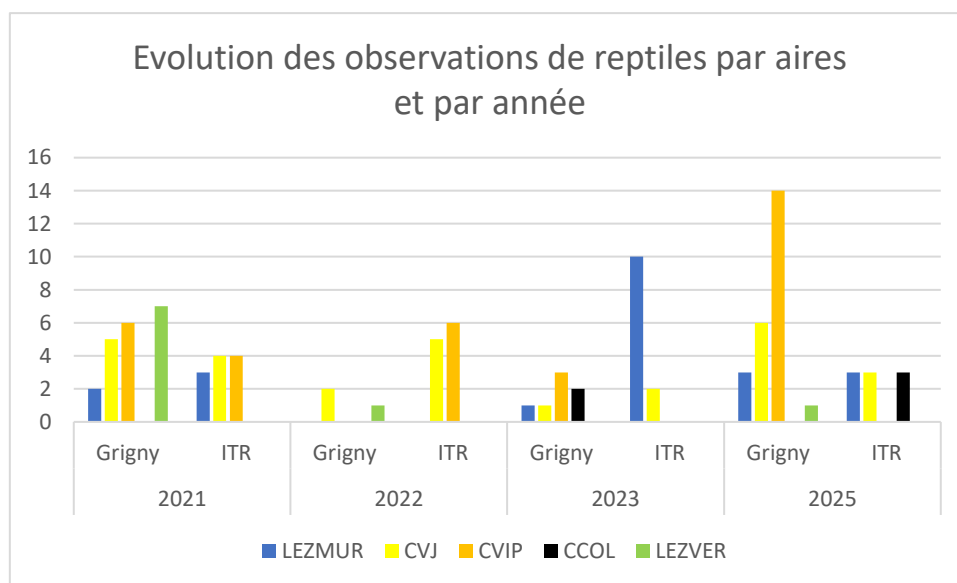


Figure 7 – tendances des reptiles sur l'ENS (données Popreptiles)

### Commentaires :

On ne voit plus la Couleuvre vipérine (CVIP) sur l'île de la Table ronde depuis 2023 mais de nombreuses données en 2025 sur Grigny.

La Couleuvre helvétique (CCOL) n'apparaît qu'assez peu dans ce protocole. 3 individus sur ITR en 2025.

La Couleuvre verte et jaune (CVJ) est souvent présente sous les plaques. Régulièrement observé, c'est le seul reptile à être vu sur chaque transect chaque année.

Le lézard des murailles (LEZMUR) ne répond pas forcément bien au protocole des plaques. Il est bien présent sur l'ENS.

Le lézard vert (LEZVER, ou Lézard à 2 raies) ne s'est observé que sur l'aire de Grigny, jamais sur l'île de la Table ronde.

## Perspectives 2026

En 2026, nous poursuivrons le protocole Popreptiles sur les mêmes transects.